



En afrique, abus d'un chef

Par lamoujustin_old, le 13/11/2007 à 14:01

Agé de 24 ans, je suis comptable dans une SA camerounaise.

Mon chef hiérarchique le Directeur financier me fais des abus. En effet il m'assujettit à des taches qui ne rentrent pas dans le cadre professionnel à savoir :

- 1- les courses pour achat de ses médicaments à la pharmacie, super marchés et autres courses privées;
- 2- Parfois je suis tenu à transmettre ses avances aux filles, porter des objets, cadeaux etc. à ses copines, son domicile.
- 3- Il me rappelle chaque fois qu'il va me faire partir de la société.
- 4- Aussi lors de mon engagement, il a demandé que l'on m'attribut le salaire le plus bas du département comptable pourtant je suis détenteur d'une licence en gestion. NB je suis classé en catégorie 6 D pour un salaire Brut de 123 000 FCFA (195 euro)

Ma Requête :

Je voudrais savoir comment dois-je m'y prendre pour ester en justice contre ces abus. Conseils pour arguments preuves, et dispositions (recours, procédures, demandes de dommages etc.)

Par exemple : les lettres intérieures à l'entreprise au sujet de mon embauche peuvent elles servir pour mes actions en justice ?

Aussi, est-t-il possible de porter plainte contre la Société puis contre mon chef (doit privé) ?

Merci pour vos conseils